Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

CODEX ALIMENTARIUS – Méthodes d'analyse et d'échantillonnage en discussion

Par Eric MEUNIER

Publié le 14/03/2008, modifié le 09/03/2026

Au cours d'une réunion du Comité du Codex Alimentarius sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (Budapest, du 10 au 14 mars 2008), une proposition de lignes directrices portant sur les méthodes pour la détection et l'identification des aliments dérivés des biotechnologies [1] a été discutée. Le rapport de cette réunion [2] montre que les pays participants ne sont pas toujours d'accord sur la nécessité d'avoir de telles lignes directrices. Les délégations des Etats-Unis et d'Australie ont par exemple fait valoir que d'une part, ISO (organisation internationale de normalisation) avait déjà établi de telles lignes et que d'autre part, un tel travail ne correspond pas aux objectifs stratégiques du Codex Alimentarius car ce dernier n'a encore jamais établi qu'il était nécessaire de détecter et identifier les évènements transgéniques présents dans l'alimentation. Cette position très formelle paraît malgré tout étonnante, les Etats-Unis étant eux-mêmes instigateurs d'un travail au sein du Codex en vue de simplifier les échanges d'informations sur les PGM entre deux pays, en cas de contamination de lots d'importation. Et une telle demande implique bien la possibilité de saisir le Codex Alimentarius pour, indirectement, uniformiser à l'international des procédures nationales ou communautaires. Mais la position la plus enrichissante vient de l'Argentine qui a précisé que sur un sujet comme celui-là, il était nécessaire d'être prudent car le matériel de référence et les études d'efficacité étaient nécessaires mais pas toujours disponibles. Le cas du riz Bt63 en provenance de Chine, qui a contaminé plusieurs produits vendus en Europe, illustre parfaitement cela puisque les tests ont longtemps été conduits en l'absence de matériel de référence et en utilisant du matériel contaminé… [3]. A noter que la Communauté européenne soutient le travail de ce comité, à l'inverse donc des pays précédemment cités. Malgré ces avis contraires, le travail de ce comité sera présenté à la Commission du Codex Alimentarius lors de sa 31ème session qui aura lieu début juillet 2008.

[1] ftp://ftp.fao.org/codex/ccmas29/ma2...

[2] http://www.codexalimentarius.net/do...

[3] cf. Inf'OGM n°78 Des riz transgéniques illégaux "s'invitent" à la table des Européens

Adresse de cet article : https://infogm.org/codex-alimentarius-methodes-danalyse-et-dechantillonnage-en-discussion/